



La culture, une priorité pour les jeunes

100%

des enfants devront bénéficier de propositions artistiques et culturelles d'ici 2022.

PASS CULTURE

étendu à 150 000 utilisateurs pour sa deuxième phase d'expérimentation et qui offre avec 500 € par jeune de 18 ans un accès facilité et diversifié à l'offre culturelle via une application mobile.



Un audiovisuel modernisé

RENFORCER

Le caractère distinctif de l'audiovisuel public pour en faire une référence en Europe :

- augmenter les investissements dans le numérique ;
- soutenir l'effort en faveur de la création ;
- répondre aux attentes des jeunes ;
- accroître l'offre de proximité radio et télé ;
- pérenniser le financement de l'audiovisuel public.

ADAPTER

les règles du jeu pour mieux financer la création en prenant en compte l'arrivée de nouveaux acteurs (plateformes numériques).

MODERNISER

le rôle et les missions du conseil supérieur de l'audiovisuel.

TRANSFORMER LE MINISTÈRE : UN PROJET COLLECTIF AU SERVICE D'UNE AMBITION CULTURELLE



Remettre du sens dans les politiques culturelles



Un audiovisuel modernisé



Un ministère plus fort pour répondre aux enjeux de demain



La culture, une priorité pour les jeunes

Soixante ans après sa création, le ministère de la Culture s'engage résolument dans une démarche de transformation pour faire face aux grands défis auxquels il doit répondre.

Afin de renouveler le dynamisme des politiques culturelles, notre ministère se transforme autour de trois principes :

Proximité
Simplicité
Efficacité

Le plan de transformation repose sur 4 chantiers

 **Un ministère plus fort pour répondre aux enjeux de demain**

ADAPTER **l'administration centrale aux nouveaux enjeux des politiques culturelles :**

- créer une direction ou délégation dédiée pour les politiques de transmission et d'accès à la culture, la coordination des politiques territoriales et la politique d'enseignement supérieur et de recherche du ministère, afin d'animer le travail et de mieux dialoguer avec les partenaires du ministère ;
- regrouper au sein d'une seule équipe le pilotage de l'action internationale du ministère et de la valorisation de l'expertise culturelle française ;
- intégrer le pilotage de la transformation numérique et les systèmes d'information afin de tirer parti des innovations technologiques et opérationnelles du numérique.

RECENTRER
l'administration centrale sur ses missions de conception, pilotage et évaluation des politiques publiques :

- regrouper au sein du SG les quatre fonctions support de communication, documentation, formation, logistique pour améliorer le service rendu ;
- renforcer les capacités d'anticipation et de pilotage stratégique RH et financiers ;
- mieux observer et évaluer les politiques de la culture avec une entité dédiée ;
- faire monter en puissance l'expertise métier dans les directions générales.

RENFORCER
l'action des DRAC et des DAC dans l'instruction et la prise des décisions afin de rapprocher le ministère des citoyens et des usagers :

- poursuivre la déconcentration des décisions individuelles pour renforcer la proximité avec les territoires et faire reconnaître le travail des DRAC ;
- renforcer les stratégies territoriales des opérateurs et construire une meilleure articulation locale de leur action avec les DRAC ;
- simplifier les procédures par des démarches conjointes avec les collectivités pour les dossiers de subvention, les appels à projet et la dématérialisation des aides.

 **Remettre du sens dans les politiques culturelles**

RECENTRER
les politiques culturelles autour de l'artiste et du créateur en veillant à leur cohérence :

- définir des politiques de soutien aux arts visuels et aux métiers d'arts ;
- accroître la diversité dans les écoles d'art et améliorer l'insertion professionnelle ;
- redéfinir les objectifs et les outils de la politique de résidences d'artistes ;
- réaffirmer l'engagement du ministère en faveur de l'emploi artistique et de sa pérennité ;
- adapter le cadre d'activité des artistes, auteurs et créateurs.

CONCRÉTISER
le projet de laboratoire de la francophonie au château de Villers-Cotterêts.

REPENSER
le rôle et les relations des différents acteurs de la politique muséale :

- faire évoluer certains SCN musées pour renforcer leur rayonnement en tenant compte des enjeux scientifiques et territoriaux ;
- clarifier le rôle de l'administration centrale aux côtés des SCN musées ;
- redéfinir le rôle et les missions de la RMN-GP au service des musées.